

COMMUNE DE BAYONNE
Département des Pyrénées-Atlantiques - Arrondissement de Bayonne

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 14 FEVRIER 2019
DELIBERATION N° 41

L'an deux mil dix neuf, le quatorze février, le Conseil municipal dûment convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Jean-René ETCHEGARAY, Maire. La séance a été ouverte à 17h40.

*Nombre de conseillers
municipaux en exercice :*
43

*Certifié exécutoire compte
tenu du dépôt au titre du
contrôle de légalité et de
l'affichage en mairie le*

Présents : M. ETCHEGARAY, Mme DURRUTY, M. MILLET-BARBE, Mme BISAUTA (jusqu'à 20h35), M. SOROSTE, Mme LAUQUE, MM. NEYS, LACASSAGNE, Mmes DUHART, CASTEL, MARTIN-DOLHAGARAY, M. ESMIEU, Mme LANGLOIS, MM. SALDUCCI, POCQ (jusqu'à 22h40), ARCOUET, SALANNE, Mme MEYZENC (à partir de 18h15), M. ESCAPIL-INCHAUSPE (à partir de 18h40), Mme CANDILLIER (à partir de 20h15), MM. BOUTONNET, DAUBISSE, Mme LARRE, MM. MASSONDE, PARILLA-ETCHART, Mmes ARAGON, CAPDEVIELLE, HERRERA LANDA, MM. DUZERT, ETCHETO (jusqu'à 22h20), BERGE, PALLAS, ARTIAGA, IRIART et Mme LEUENBERGER.

Le Maire

Absents représentés par pouvoir :

Mme BISAUTA par M. SOROSTE (à partir de 20h35), M. UGALDE par Mme LAUQUE, M. AGUERRE par M. LACASSAGNE, Mme JUZAN par Mme DUHART, Mme BRAU-BOIRIE par M. MILLET-BARBE, Mme MEYZENC par M. ETCHEGARAY (jusqu'à 18h15), M. ESCAPIL-INCHAUSPE par Mme DURRUTY (jusqu'à 18h40), Mme TAIEB par M. MASSONDE, M. LAIGUILLON par M. SALDUCCI, Mme CANDILLIER par M. ARCOUET (jusqu'à 20h15), Mme BENSOUSSAN par M. BOUTONNET, M. ETCHETO par Mme CAPDEVIELLE (à partir de 22h20), Mme PICARD-FELICES par M. ETCHETO (jusqu'à 22h20).

Absents : M. POCQ (à partir de 22h40), Mme PICARD-FELICES (à partir de 22h20)

Secrétaire :

M. BOUTONNET

Entendu le rapport de Mme Durruty

OBJET : RESSOURCES HUMAINES - Modification du tableau des effectifs.

Conformément à l'article 34 de la loi du 26 janvier 1984, les emplois de chaque collectivité sont créés par l'organe délibérant de la collectivité. Il appartient donc au conseil municipal de fixer l'effectif des emplois nécessaires au fonctionnement des services.

Il est demandé au conseil municipal de bien vouloir modifier le tableau des effectifs comme suit :

- CREATIONS DE POSTES :

- 3 postes de gardien-brigadier de police municipale
- 1 poste d'auxiliaire de puériculture principal de 2^{ème} classe
- 1 poste de technicien
- 1 poste d'attaché principal

- CREATIONS DE POSTES suite à commission administrative paritaire du 29 janvier 2019 :

- Filière administrative
 - 4 postes d'attaché principal
 - 8 postes de rédacteur principal de 1^{ère} classe
 - 1 poste d'adjoint administratif principal de 1^{ère} classe
 - 15 postes d'adjoint administratif principal de 2^{ème} classe
- Filière technique
 - 1 poste d'ingénieur en chef
 - 8 postes d'agent de maîtrise principal
 - 4 postes d'agent de maîtrise
 - 4 postes d'adjoint technique principal de 1^{ère} classe
 - 31 postes d'adjoint technique principal de 2^{ème} classe
- Filière culturelle
 - 2 postes d'assistant conservation principal de 1^{ère} classe
 - 1 poste d'adjoint du patrimoine principal de 1^{ère} classe
 - 1 poste d'adjoint du patrimoine principal de 2^{ème} classe
- Filière sportive
 - 1 poste d'éducateur des activités physiques et sportives
- Filière médico-sociale
 - 1 poste d'agent social principal de 1^{ère} classe
- Filière de la police municipale
 - 1 poste de brigadier-chef principal
- Filière animation
 - 2 postes d'adjoint d'animation principal de 1^{ère} classe
 - 1 poste d'adjoint d'animation principal de 2^{ème} classe

- SUPPRESSIONS DE POSTES suite aux commissions administratives paritaires du 26 novembre 2018 et du 29 janvier 2019 :

- Filière administrative
 - 4 postes d'attaché
 - 8 postes de rédacteur principal de 2^{ème} classe
 - 1 poste d'adjoint administratif principal de 2^{ème} classe
 - 14 postes d'adjoint administratif

- Filière technique
 - 1 poste d'ingénieur principal
 - 8 postes d'agent de maîtrise
 - 3 postes d'adjoint technique principal de 1^{ère} classe
 - 5 postes d'adjoint technique principal de 2^{ème} classe
 - 32 postes d'adjoint technique

- Filière culturelle
 - 2 postes d'assistant conservation principal de 2^{ème} classe
 - 1 poste d'adjoint du patrimoine principal de 2^{ème} classe

- Filière sportive
 - 1 poste d'opérateur des activités physiques et sportives principal

- Filière médico-sociale
 - 1 poste d'agent social principal de 2^{ème} classe
 - 1 poste d'auxiliaire de puériculture principal de 1^{ère} classe

- Filière de la police municipale
 - 1 poste de brigadier

- Filière animation
 - 2 postes d'adjoint d'animation principal de 2^{ème} classe
 - 1 poste d'adjoint d'animation

Ont signé au registre les membres présents.

ADOPTION, A L'UNANIMITE DES VOTES EXPRIMES

Mme CAPDEVIELLE (avec mandat), MM. DUZERT, PALLAS, ARTIAGA
ne prennent pas part au vote.

Mmes ARAGON, HERRERA LANDA, M. BERGE s'abstiennent.

M. IRIART, Mme LEUENBERGER s'abstiennent.

Jean-René ETCHEGARAY
Maire de Bayonne